

Séminaire HCFEA Conseil de l'enfance et de l'adolescence

« Quand les enfants vont mal : comment les aider ? »

**11 avril 2023, 9h - 13h,
20 avenue de Ségur, Paris 7e, S. 2.115.**

**À l'occasion de la remise du rapport à Mme Charlotte Caubel,
secrétaire d'État auprès de la Première ministre en charge de l'Enfance.**

Dans un contexte d'augmentation avérée des troubles mentaux des enfants, les constats du HCFEA pointent le déséquilibre entre une montée constante des consommations de médicaments par les enfants et les adolescents depuis 2010, qui concernent près de 5 % d'entre eux, et le déficit structurel croissant des autres formes d'aides et de soins.

Ce rapport met en évidence une difficulté non seulement d'accès à des soins de première intention, psychothérapeutiques, d'accompagnements éducatifs et sociaux, et de prévention, mais aussi au niveau des prises en charges pédopsychiatriques urgentes.

Pour les familles ou les professionnels qui repèrent les difficultés chez l'enfant, le manque d'offres à proximité et les délais d'accès aux professionnels retardent ou empêchent l'accompagnement de soin, sous une forme adaptée à chaque enfant, dans un délai qui évite la cristallisation ou l'aggravation, et sur la durée nécessaire.

La difficulté à trouver les bons interlocuteurs qui pourront aider l'enfant et sa famille vient alors s'ajouter à l'épreuve familiale qui se joue quand un enfant va mal, et se cumule avec d'autres fragilités qui frappent plus fortement certains d'entre eux. Les facteurs sociaux et environnementaux, l'âge et le sexe peuvent en effet avoir une incidence sur la santé mentale de l'enfant et de l'adolescent.

Le Conseil de l'enfance du HCFEA ne remet pas en cause l'utilité des médicaments ni des prescriptions, mais plaide pour un rééquilibrage conforme à la plupart des recommandations des autorités de santé, en France et à l'international. Il rappelle que l'accès à la santé est un droit supranational, inscrit dans la Convention internationale des droits de l'enfant et dans le préambule de la constitution de 1946.

Les études des données réalisées par le HCFEA relèvent un manque de recherches sur les effets des psychotropes sur les enfants, contrairement à leur étude sur les adultes. Le Conseil a également documenté des biais scientifiques et médiatiques susceptibles d'impacter les politiques publiques en santé mentale de l'enfant et les pratiques biomédicales en ce domaine.

L'enjeu central du rapport porte sur la nécessité d'une mobilisation coordonnée des politiques publiques dans tous les domaines touchant à l'enfance – éducation, accompagnement familial, action sociale, prévention, protection et santé, pour endiguer cette dynamique de fragilisation des enfants et des jeunes.

Programme du séminaire

9h-13h

9h Accueil café

9h30 Ouvertures

Remise du rapport à Mme Charlotte Caubel, secrétaire d'État auprès de la Première ministre en charge de l'Enfance

Table-ronde n° 1 « Dans une offre globale du soin des enfants, la juste place du médicament ».

L'accès aux psychothérapies, aux aides pluridisciplinaires, à l'accompagnement psychologique, éducatif et social

Table-ronde n° 2 « Prendre la mesure, prévenir et réduire les facteurs sociaux et environnementaux de la souffrance psychique des enfants ».

Soutenir les enfants et aider les familles à les aider. Favoriser leur épanouissement, le plaisir d'apprendre, de créer, d'agir et de vivre en société

Synthèse et conclusions

13h Fin des travaux

Pour en savoir plus, vous trouverez sur le [site du hcfea](#) ou en cliquant sur les liens suivants :

- [le programme](#) du séminaire (affiche)
- [le rapport](#)
- [les annexes](#)
- [la synthèse](#)

Séminaire sur invitation, merci de confirmer votre présence à l'adresse hcfea@sante.gouv.fr

La séance est accessible au besoin en visioconférence en cliquant sur ce [lien](#)